

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone 517 700 Cables: OAU, ADDIS ABABA

CONSEIL EXECUTIF
Huitième Session ordinaire
16 - 21 janvier 2005
Khartoum (Soudan)

EX.CL/240 (VIII)

**Rapport de la réunion de la Troïka sur le
suivi du Dialogue Afrique-Union européenne**

Dialogue Afrique-Union européenne

La cinquième réunion ministérielle des Troïkas africaine et de l'Union européenne (UE) s'est réunie à Bamako, au Mali, le 02 décembre 2005 et a été sanctionnée par le Communiqué ci-joint.

La réunion, après avoir passé en revue les questions relatives au renforcement du dialogue Afrique-UE, aux conflits et à la reconstruction post-conflits en Afrique, à la bonne gouvernance, à la coopération économique régionale et au commerce, à la dette extérieure de l'Afrique, au terrorisme, à la migration, à la réforme des Nations unies et à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le Développement, s'est accordée sur la nécessité et l'urgence de lancer un certain nombre d'initiatives communes.

Elle est ainsi convenue de :

- i) élaborer un tableau récapitulatif conjoint de mise en œuvre des recommandations adoptées ou décisions prises par les deux parties, une stratégie commune Afrique-UE ainsi qu'un plan d'action y afférente ;
- ii) trouver les voies et moyens de la tenue du second sommet Afrique-UE conformément au Plan d'action du Caire ;
- iii) approfondir la coopération technique et politique entre l'Union africaine et l'Union européenne ainsi qu'entre les organes de l'UA et les institutions de l'UE ;
- iv) instaurer un dialogue approfondi sur la migration, y compris au niveau ministériel ;
- v) prendre des initiatives de définition d'actions prioritaires dans les domaines de la gouvernance et des infrastructures ;
- vi) prendre d'autres initiatives thématiques conjointes susceptibles de resserrer la coopération et l'échange d'expériences entre l'Afrique et l'UE, par exemple en matières de paix et de sécurité, du commerce, de la lutte contre le VIH/SIDA, de l'environnement et de l'énergie ainsi que dans d'autres domaines afin d'aider à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) ;
- vii) Actualiser, si nécessaire, le Plan d'action conjoint Afrique-Europe de lutte contre le trafic des êtres humains, en particulier des femmes et des enfants, avant la prochaine réunion ministérielle des Troïkas prévue à Vienne en avril 2006 ;

- viii) Accorder la même attention à toutes les composantes de la réforme des Nations unies.

Par ailleurs, la réunion a admis qu'il importait de créer de nouvelles institutions telles qu'une Commission de consolidation de la paix et d'accorder à l'Afrique une voix plus importante dans les institutions de Bretton Woods.

Invitée à aider les Etats membres de l'UA à produire des médicaments génériques pour le traitement du VIH/SIDA, du paludisme et de la tuberculose, la partie européenne a promis son soutien au renforcement des capacités des Etats membres de l'UA afin qu'ils tirent parti des possibilités offertes par les Accords sur les aspects des droits de propriété intellectuelle touchant au commerce, de l'OMC (ADPIC/OMC).

En matière de lutte contre la grippe aviaire, la partie européenne s'est engagée à prêter assistance aux Etats membres de l'UA, chaque fois que ce serait possible, en matière de stockage du Tamiflu et du Relenza.

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone 517 700 Cables: OAU, ADDIS ABABA

CONSEIL EXECUTIF
Huitième Session ordinaire
16 - 21 janvier 2005
Khartoum (Soudan)

EX.CL/240 (VIII)
Annexe 1

Rapport de la réunion de la Troïka
sur le suivi du Dialogue Afrique-Europe

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

**Dialogue Afrique-UE
Cinquième réunion des Troïkas
02 décembre 2005
Bamako (Mali)**

Original : anglais

COMMUNIQUE FINAL

Dans le cadre du dialogue Afrique-UE, la cinquième réunion ministérielle des Troïkas africaine et de l'Union européenne s'est tenue à Bamako, au Mali, le 02 décembre 2005. Elle a été précédée le 1^{er} décembre 2005, d'une réunion de hauts fonctionnaires. La réunion des Ministres était coprésidée par S.E. l'Ambassadeur Oluyemi Adeniji, Ministre des affaires étrangères du Nigéria et Président en exercice du Conseil exécutif de l'UA et par S.E. Lord David Triesman de Tottenham, Ministre du Royaume-Uni chargé de l'Afrique et Président en exercice du Conseil de l'Union européenne (UE).

La Troïka africaine comprenait en outre S.E. Alcinda de Abreu, Ministre des affaires étrangères et de la coopération du Mozambique et les Commissaires suivants de l'Union africaine : Dr Maxwell Mkwezalamba, Commissaire aux affaires économiques, et l'Ambassadeur Said Djinnit, Commissaire à la paix et à la sécurité.

La Troïka de l'UE comprenait en outre Louis Michel, Commissaire à la coopération pour le développement et aux affaires humanitaires, l'Ambassadeur Georg Lennkh, Représentant spécial du Gouvernement autrichien pour l'Afrique, et Koen Vervaeke, Chef de l'Equipe spéciale pour l'Afrique au Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne.

I. PREAMBULE

Les Ministres ont pris acte des efforts remarquables déployés ces derniers mois pour relancer et revitaliser le partenariat entre l'Afrique et l'UE. Ils se sont félicités de cette nouvelle approche et ont décidé de lancer un certain nombre d'initiatives conjointes dont il faudrait rendre compte à la prochaine réunion ministérielle des Troïkas à Vienne les 27 et 28 avril 2006. Il s'agit des domaines suivants :

- Renforcement et supervision du dialogue, notamment par l'élaboration d'un tableau récapitulatif de mise en œuvre, d'une stratégie conjointe UE-Afrique et du plan d'action y relatif, la tenue à cet effet d'une autre réunion de fonctionnaires à Addis-Abeba durant la première quinzaine du mois de février 2006 et l'instauration d'un dialogue plus intense entre les chefs de mission à Addis-Abeba ;
- Recherche d'idées créatrices qui déboucheront sur la tenue d'un Sommet Afrique-UE comme l'envisage le Plan d'action du Caire ;
- Approfondir la coopération technique et politique entre l'Union africaine et l'Union européenne ainsi qu'entre les organes de l'UA et les institutions de l'UE ;
- Instauration d'un dialogue global sur la migration, y compris au niveau ministériel;
- Prise d'initiatives de définition d'actions prioritaires dans les domaines de la gouvernance et des infrastructures en vue de définir les mesures prioritaires ;
- Prise d'autres initiatives thématiques conjointes susceptibles de resserrer la coopération et l'échange d'expérience entre l'Afrique et l'UE, par exemple dans les domaines de la paix et de la sécurité, du commerce, du VIH/SIDA, de l'environnement et de l'énergie, ainsi que dans d'autres domaines afin de faciliter la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

II. RENFORCEMENT ET SUPERVISION DU DIALOGUE

Les Ministres sont convenus d'œuvrer activement à la tenue d'un Sommet Afrique-UE. Ils ont chargé les hauts fonctionnaires de soumettre des propositions concrètes, pour examen, à la prochaine réunion ministérielle des Troïkas.

Les Ministres ont accueilli avec satisfaction le tableau récapitulatif de suivi présenté par la partie africaine et ont décidé d'élaborer un tableau récapitulatif conjoint qui sera examiné à la prochaine réunion des Troïkas. A cette fin, les hauts fonctionnaires se réuniront à Addis-Abeba durant la première quinzaine de février 2006.

La partie africaine a accueilli favorablement le projet de Stratégie de l'UE pour l'Afrique présenté par la partie européenne et espère le voir adopté officiellement lors de la prochaine réunion du Conseil de l'Europe. Les deux parties ont décidé d'en faire une Stratégie conjointe et d'élaborer un plan d'action pour sa mise en œuvre. A cet égard, Les Ministres ont chargé les hauts fonctionnaires de soumettre des recommandations à la prochaine réunion ministérielle des Troïkas.

III. PAIX ET SECURITE

a) Situations de conflit en Afrique

Soudan

i) Darfour

Les Ministres se sont félicités du démarrage du Septième Cycle des Pourparlers d'Abuja, et ont exhorté les parties à faire preuve d'une ferme détermination pour négocier de bonne foi afin de parvenir à un accord final le plus tôt possible. Ils ont encore rappelé l'obligation qui incombait à toutes les parties de satisfaire aux exigences de la communauté internationale, exprimées dans les résolutions et décisions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU et du Conseil de Paix et de Sécurité de l'UA (CPS). Ils ont pris note des progrès accomplis dans le déploiement de la Mission africaine au Soudan (AMIS) ainsi que de l'appui apporté par l'UE, et souligné la nécessité d'un soutien financier et logistique supplémentaire au maintien de la Mission.

ii) Nord-Sud

Les Ministres se sont félicités des progrès accomplis dans la mise en oeuvre de l'Accord de paix global et de l'avènement du Gouvernement d'unité nationale. Ils ont invité la communauté internationale à fournir l'appui financier et technique requis pour la reconstruction post-conflits du Soudan, notamment en honorant les promesses faites à la Conférence des donateurs d'Oslo, et ont pris acte des efforts que déploie actuellement le Comité de l'UA pour la reconstruction post-conflits au Soudan.

Côte d'Ivoire

Les Ministres ont pris acte des efforts fournis pour parachever le processus de paix et de reconstruction en Côte d'Ivoire, conformément aux décisions et résolutions pertinentes du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA et du Conseil de sécurité de l'ONU. Ils ont lancé un appel pressant aux parties ivoiriennes pour qu'elles coopèrent pleinement avec la communauté internationale afin de permettre la tenue d'élections transparentes et crédibles dans le délai imparti. Ils se sont félicités des résultats de la première réunion du

Groupe de travail international (GTI) et attendent avec intérêt la tenue de la deuxième réunion dudit Groupe, prévue le 6 décembre 2005.

Somalie

Les Ministres se sont félicités des résultats de la récente réunion à Johwar du Conseil des ministres de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), en particulier du fait que la Somalie avait à présent un Gouvernement fédéral de transition (GFT) auquel un soutien devrait être apporté. Les Ministres ont encouragé le Gouvernement fédéral de transition à poursuivre le dialogue en vue d'intéresser tous les membres des Institutions fédérales de transition afin de stabiliser la situation en Somalie. Les Ministres ont invité l'ensemble des groupes à coopérer avec le Gouvernement fédéral de transition pour contribuer à accélérer le processus de paix.

Région des Grands Lacs

Les Ministres ont pris acte des progrès importants réalisés dans le processus de transition en RDC. Ils ont exhorté les parties et les autorités congolaises à tout mettre en œuvre pour parvenir à la paix et à la réconciliation. Ils sont convenus de la nécessité de respecter le calendrier des élections. Ils ont noté avec une grande satisfaction le processus d'inscription sur les listes électorales ainsi que l'organisation du référendum et des élections. Ils ont pris note avec satisfaction des efforts visant à neutraliser et à désarmer les groupes armés implantés dans l'est de la RDC, y compris l'envoi récent d'une Mission de reconnaissance de l'UA en RDC et dans les pays voisins.

Les Ministres se sont réjouis des progrès très importants réalisés dans le processus de réconciliation et de paix au Burundi et ont réaffirmé leur engagement à aider les nouvelles autorités burundaises dans leurs efforts tendant à la consolidation de la paix et à la reconstruction post-conflits.

Les Ministres ont pris note des avancées réalisées dans le contexte du processus de la Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs et attendent avec intérêt la tenue du deuxième Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement prévu à Nairobi, à la mi-2006.

Les Ministres sont convenus qu'il importait de persévérer pour mettre fin au conflit dans le nord de l'Ouganda et de faire face à la grave situation humanitaire qui y prévaut et ils ont souligné la nécessité pour toutes les parties de coopérer pleinement avec la Cour pénale internationale.

Ethiopie-Erythrée

Les Ministres ont fait appel aux deux pays pour qu'ils fassent preuve d'un maximum de retenue et coopèrent pleinement avec la communauté internationale afin de réduire la tension, sortir de l'impasse actuelle et réaliser une paix durable. A cet égard, ils ont noté l'adoption par le Conseil de sécurité de l'ONU de la résolution 1640 (2005) et ont demandé qu'elle soit intégralement appliquée.

b) Promotion de la paix et résolution des conflits

Les Ministres ont reconnu l'importance de la reconstruction post-conflits et la nécessité de tirer des leçons du passé et de renforcer la cohérence entre la paix et la sécurité, la reconstruction économique et le développement. Ils sont convenus de la nécessité de

continuer à collaborer étroitement en vue de la reconstruction post-conflits et du développement en Afrique.

Les Ministres ont également souligné le rôle essentiel joué par la Facilité d'appui à la paix en Afrique (FAP) dans la mise en œuvre de l'Agenda Paix et Sécurité de l'UA. Ils ont souligné les principes d'appropriation par l'Afrique, de solidarité et de partenariat qui sous-tendent la Facilité d'appui à la paix et ont convenu qu'il fallait en reconstituer les ressources et en assurer le financement futur. Dans cet ordre d'idées, la partie africaine a rappelé l'importance de la décision concernant la Facilité d'appui à la paix, adoptée, par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UA, à Maputo en 2003.

c) Terrorisme

La partie africaine a informé la partie européenne des mesures visant à lutter contre le terrorisme en Afrique, y compris les efforts déployés en vue de rendre opérationnel le Centre africain d'étude et de recherche sur le terrorisme d'Alger. Les Ministres ont réaffirmé leur engagement à intensifier la coopération dans ce domaine.

IV. GOUVERNANCE

MAEP

Les Ministres se sont félicités des progrès accomplis dans le cadre du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), en faisant observer que 24 pays s'étaient à présent joints au Mécanisme et que, tout récemment, deux pays, à savoir le Ghana et le Rwanda, avaient soumis des rapports d'évaluation. La partie européenne a réaffirmé son engagement à soutenir ce Mécanisme. Les Ministres ont fait leur proposition concernant une initiative de l'UE pour la gouvernance visant à appuyer les réformes découlant du processus du MAEP et ont encouragé les pays qui n'ont pas encore adhéré au MAEP à le faire..

Observation des élections

Les Ministres ont procédé à un échange de vues sur les élections en Afrique et ont décidé de coopérer étroitement lors de l'observation des élections. Ils ont également noté les efforts de l'UA tendant à renforcer sa capacité d'observation des élections en créant une unité d'assistance électorale au sein de la Commission de l'UA de même qu'un fonds d'assistance électorale. La partie européenne a accepté de poursuivre son aide à cet égard.

La partie européenne s'est déclarée préoccupée par la situation post électorale en Ethiopie. Les Ministres sont convenus que lorsque des différends surgissent à propos d'élections, il faut les résoudre de façon pacifique et démocratique et dans le respect intégral de l'état de droit.

Corruption

Les Ministres ont réaffirmé leur responsabilité partagée en matière de lutte contre la corruption, y compris le rapatriement des avoirs illégalement acquis et placés dans des banques étrangères. La partie africaine a accueilli avec satisfaction le document présenté par l'UE sur la corruption et les diverses mesures prises pour faire progresser la lutte

contre la corruption. La partie européenne a réaffirmé sa détermination à lever les obstacles juridiques au rapatriement de ces avoirs acquis illégalement.

Les Ministres ont réaffirmé la nécessité d'œuvrer de concert pour encourager leurs divers Etats membres à ratifier les Conventions des Nations Unies et de l'UA contre la corruption, et de soutenir la mise en place d'institutions et de mécanismes de lutte contre la corruption.

Les Ministres ont également décidé de promouvoir une coopération active concernant le retour des biens culturels et des objets d'art dans leurs pays d'origine. Les deux parties ont admis la nécessité d'appliquer la décision de produire un inventaire, avec le concours de l'UE et de l'UNESCO, et de faire rapport à la prochaine réunion.

AUTRES QUESTIONS

L'UE a exprimé ses préoccupations à propos de l'évolution de la situation au Zimbabwe. Elle s'est réjouie des efforts déployés récemment par le Secrétaire général de l'ONU et d'autres personnalités face à la situation dans ce pays. Les Ministres sont convenus de la nécessité d'encourager l'instauration d'un dialogue interne significatif en guise de voie à suivre.

V. INTEGRATION REGIONALE ET COMMERCE

Commerce

La partie européenne a réaffirmé qu'elle continuerait à aider les pays africains à avoir un accès accru aux marchés européens et à contribuer au renforcement des capacités en faveur des négociateurs commerciaux et des producteurs.

Les Ministres ont souscrit à la proposition de l'UE visant à établir un Partenariat UE-Afrique sur les infrastructures et à en assurer la mise en œuvre.

La partie africaine a réaffirmé l'engagement qu'elle a pris de créer en Afrique un environnement propice à l'activité économique et commerciale et a renouvelé son appel lancé à l'UE pour qu'elle encourage le secteur privé européen à accroître ses investissements en Afrique. Sur ce plan, les Ministres se sont félicités des plans tendant à organiser un forum Europe-Afrique des milieux d'affaires en 2006 et espèrent qu'il y aura sou peu un accord sur la question.

La partie africaine a exprimé sa gratitude pour le soutien apporté jusqu'ici par l'UE à l'Afrique pour résoudre les problèmes que rencontraient les producteurs et exportateurs de coton, et attend avec impatience que soient prises d'autres mesures pour aborder les problèmes en suspens.

Nous convenons d'une concentration des engagements en début de période en matière d'élimination des tarifs, des subventions à l'exportation ainsi que de réduction substantielle des subventions qui faussent le commerce du coton.

Cycle de Doha pour le développement

Les Ministres sont convenus de l'importance d'un aboutissement heureux des négociations du Programme de Doha pour le développement et de la nécessité de progrès significatifs à la Conférence ministérielle de l'OMC à Hong Kong.

Les deux parties ont décidé d'œuvrer pour que les négociations débouchent sur des résultats équilibrés et appréciables, notamment concernant les aspects qui revêtent une importance particulière pour le développement des pays africains.

Les deux parties ont préconisé la conclusion à Hong Kong d'un accord sur un accès en franchise et hors contingent en faveur de l'ensemble des PMA, conformément aux critères d'Arusha pour le développement.

APE

Les Ministres ont exprimé leur appréciation pour les progrès accomplis par le Groupe de contact conjoint, en matière, particulièrement, du suivi du processus des APE pour faire en sorte que lesdits APE soient reconnus comme un instrument de développement et de réduction de la pauvreté. La partie européenne s'est engagée à soutenir et aider la partie africaine en matière d'amélioration de la qualité et de normalisation des produits.

Intégration régionale

La partie européenne est convenue d'appuyer les efforts que l'UA mène à l'heure actuelle (en collaboration avec la Commission économique pour l'Afrique) pour rationaliser les Communautés économiques régionales (CER) et est également convenue de contribuer au renforcement des capacités des CER.

VI. QUESTIONS CLES DE DEVELOPPEMENT

Migration

Les Ministres ont souligné la nécessité d'examiner la question de la migration sous une optique globale en tant que question de droits humains, de cohésion sociale, d'intégration économique et de développement. Ils ont décidé d'engager un dialogue global sur les questions de migration. S'y ajouterait une conférence ministérielle conjointe Afrique-UE consacrée à la migration, comme l'a proposé l'UE pour 2006.

Les Ministres sont convenus d'actualiser, si nécessaire le Plan d'action conjoint Afrique-Europe pour lutter contre la traite des êtres humains, en particulier des femmes et des enfants, ce avant la prochaine Réunion ministérielle des Troïkas pour que ledit Plan d'action soit adopté et mis en œuvre rapidement.

Dettes extérieures de l'Afrique

Les Ministres sont convenus de soumettre pour décision politique au Sommet Afrique-UE le rapport d'experts conjoint EU-Afrique sur la dette extérieure de l'Afrique. La partie africaine a invité les Etats membres de l'UE ainsi que d'autres à suivre l'exemple du G-8 et à annuler la dette des pays africains.

Conclusions du Sommet de l'ONU- réformes et réalisation des OMD

Les Ministres sont convenus d'accorder la même attention à toutes les composantes de la réforme des Nations Unies, en particulier les questions de développement, la réforme des institutions de l'ONU telles que l'Assemblée générale, le Conseil économique et social, le Conseil de sécurité et la Commission des droits de l'homme. Ils ont admis qu'il importait de créer et de mettre en service de nouvelles institutions comme la Commission de consolidation de la paix, ainsi que d'accorder à l'Afrique une voix plus importante dans les institutions de Bretton Woods.

La partie européenne est convenue d'aider l'Afrique à accélérer la réalisation des OMD, en particulier par le biais d'une rapide mise en œuvre et d'un suivi conjoint des engagements figurant dans la Stratégie de l'UE pour l'Afrique.

VIH/SIDA et autres maladies infectieuses

La partie africaine a invité l'UE à aider les Etats membres de l'UA dans la production locale de médicaments génériques, notamment ceux utilisés pour le traitement du VIH/ SIDA, du paludisme et de la tuberculose. La partie européenne a promis son soutien au renforcement des capacités des Etats membres de l'UA afin qu'ils puissent tirer parti des possibilités offertes par les ADPIC (Accords sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce) de l'OMC.

Les Ministres ont souligné la gravité de la crise de la grippe aviaire. La partie africaine a prié l'UE d'aider les Etats membres de l'UA à stocker le Tamiflu et le Relenza, qui sont les médicaments efficaces de la grippe aviaire, actuellement connus. L'UE a pris note de cette demande en s'engageant à prêter assistance là où cela serait possible.

Pour la partie européenne

Pour la partie africaine

2005

Rapport de la réunion de la Troïka sur le suivi du Dialogue Afrique-Union Européenne

Union Africaine

Union Africaine

<http://archives.au.int/handle/123456789/3428>

Downloaded from African Union Common Repository